

AUGMENTED

25 MAI 2027 · GROUND CONTROL, PARIS

Conditions générales d'utilisation

Billetterie et participation à la conférence Augmented, organisée par Thiga.

SOMMAIRE

-
- | | |
|----|---|
| 01 | Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation |
| 02 | Conditions du service de billetterie |
| 03 | Modalités techniques d'accès et d'utilisation du Compte-Utilisateur |
| 04 | Obligations de l'Utilisateur |
| 05 | Protection des données à caractère personnel |
| 06 | Responsabilité |
| 07 | Droit à l'image |
| 08 | Politique de Cookies |
| 09 | Mise à jour des CGU |
| 10 | Lexique |
-



01

Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation

1.1 Création, accès, et utilisation du Compte-Utilisateur

La création, l'accès et l'utilisation du Compte-Utilisateur sont soumises à l'acceptation et au respect des présentes CGU. Ainsi, au moment de l'inscription à l'Évènement (laquelle est nécessairement préalable à la création du Compte-Utilisateur), l'Utilisateur doit prendre impérativement connaissance des Conditions Générales d'Utilisation qui sont accessibles et consultables sur la page d'accueil du Site.

1.2 Obligations liées à l'acceptation des CGU

En cochant la case suivante : « En cochant la présente case, je reconnais avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales d'Utilisation du Site et avoir pris connaissance des mentions d'information relatives au traitement des données à caractère personnel collectées et traitées, disponibles à l'article « Protection des données à caractère personnel » », l'Utilisateur reconnaît :

- en avoir pris connaissance, et les accepter expressément ;
- les respecter à tout moment et en toutes circonstances à compter de son Inscription ;
- avoir pleinement conscience de ses obligations ;
- que toute opération effectuée après s'être identifié avec son Identifiant et son Mot de passe est réputée effectuée par lui-même ;
- être informé que le Compte-Utilisateur, si celui-ci est proposé par Augmented et créé par l'Utilisateur s'il le souhaite, sera soumis aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

1.3 Inscription à l'Évènement

L'Utilisateur Participant a la possibilité de s'inscrire à l'Évènement sur le Site en complétant le formulaire d'inscription à l'Évènement sur le Site (ci-après « l'Inscription »). L'Utilisateur Participant recevra un mail de confirmation d'Inscription à l'Évènement sur l'adresse électronique renseignée lors de l'inscription.

L'Utilisateur Participant peut, à la suite de l'Inscription, si Augmented le propose, créer un Compte. Le Compte permet à l'Utilisateur Participant d'accéder à l'Espace Participant et ainsi aux Fonctionnalités exposées ci-après.



02

Conditions du service de billetterie

2.1 Règles relatives à l'émission des billets

Les billets sont émis conformément aux règles et règlements du lieu et de l'organisateur de l'événement. Les billets sont nominatifs. Tout billet présentant des signes de falsification autorisera l'organisateur à refuser l'accès à l'événement à son détenteur (code endommagé ou code qui ne peut pas être scanné).

L'organisateur ne peut être tenu responsable de la perte du billet. L'organisateur se réserve le droit d'admission à l'événement.

L'Utilisateur Participant a la possibilité de se désinscrire à un Evènement en envoyant sa demande de désinscription à l'adresse suivante :

Aucun échange de billets ni remboursement ne sera accepté, sauf en cas d'annulation de l'événement.

Conditions météorologiques défavorables

Les conditions météorologiques défavorables ne donnent droit à aucun remboursement du billet ou du prix du billet.

En cas d'annulation de l'événement par l'organisateur, le billet sera remboursé par l'organisateur selon le même moyen de paiement utilisé lors de l'achat (carte de crédit ou de débit, virement bancaire), dans un délai de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de la communication publique de l'annulation de l'événement.

En cas d'annulation ou de modification, l'organisateur s'engage à (i) publier l'information sur le site internet dans la section événement, et (ii) envoyer un email à l'acheteur à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription pour l'informer de cette annulation ou modification.

2.2 Transfert et modifications de titulaire de billet

Si vous ne pouvez pas assister à l'événement, vous êtes autorisé à transférer le billet et à changer le détenteur jusqu'à 15 jours calendaires avant l'événement. Passé ce délai, il ne sera plus possible d'effectuer des changements de noms, prénoms, adresse email, entreprise, intitulé de poste ou toute autre information permettant d'identifier le titulaire du billet. Les informations figurant sur le billet remis le jour de l'évènement sont de fait susceptibles de ne pas correspondre aux coordonnées de la personne physiquement présente.

2.3 En cas de rétractation

Conformément au Code de la consommation, vous disposez d'un **délai minimum de 14 jours** pour vous rétracter de votre achat à distance.

Le délai de **14 jours** commence le **lendemain de la conclusion du contrat** ou de la livraison des biens. Si ce délai expire un samedi, dimanche ou jour férié, il est **prolongé jusqu'au prochain jour ouvrable**.



(Cela s'applique à tous les jours de la semaine, sauf le jour de repos hebdomadaire (généralement le dimanche) et les jours fériés habituellement non travaillés dans l'entreprise).

Article L221-18

Le consommateur dispose d'un délai de **quatorze jours** pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou d'un contrat hors établissement, **sans avoir à justifier de sa décision** ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.

Le délai mentionné au premier alinéa commence à courir à partir du jour :

- Où le contrat est conclu, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;
- Où le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, prend possession des biens, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.

En cas de commande de plusieurs biens livrés séparément ou d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai commence à courir à la **réception du dernier bien** ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai commence à la **réception du premier bien**.

Article L221-19 Création Ordonnance n° 2016-301 du 14 mars 2016 - art.

Conformément au règlement du Conseil n° 1182/71/CEE du 3 juin 1971, déterminant les règles applicables aux délais, dates et termes :

- Le jour où le contrat est conclu ou le jour de la réception des biens **n'est pas compté** dans le délai mentionné à l'article L. 221-18 ;
- Le délai commence à courir à compter de la **première heure du premier jour** et se termine à l'expiration de la **dernière heure du dernier jour** du délai ;
- Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est **prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant**.

Article L221-20 Modifié par Ordonnance n° 2021-1734 du 22 décembre 2021 - art. 6

Lorsque l'information relative au droit de rétractation n'a pas été fournie au consommateur dans les conditions prévues au 7° de l'article L. 221-5, le délai de rétractation est **prolongé de douze mois** à compter de l'expiration du délai de rétractation initial, tel que déterminé conformément à l'article L. 221-18.

Toutefois, si la fourniture de cette information intervient pendant cette prolongation, le délai de rétractation expire à l'issue d'une période de **quatorze jours** à compter du jour où le consommateur reçoit cette information.

Droit de rétractation :

Article L221-21 Modifié par Ordonnance n° 2021-1734 du 22 décembre 2021 - art. 6

Le consommateur exerce son droit de rétractation en informant le professionnel de sa décision de se rétracter en lui adressant, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 221-18, le **formulaire de rétractation** mentionné au 7° de l'article L. 221-5 ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Le professionnel peut également permettre au consommateur de remplir et transmettre en ligne, sur son site internet, le formulaire ou la déclaration mentionnée au premier alinéa. Dans ce cas, le professionnel communique sans délai au consommateur un **accusé de réception** de la rétractation sur un support durable.

Article L221-24 Création Ordonnance n° 2016-301 du 14 mars 2016 - art.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, le professionnel rembourse au consommateur la **totalité des sommes versées**, y compris les frais de livraison, sans retard injustifié et **au plus tard dans les quatorze jours** à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du consommateur de se rétracter.

Pour les contrats de vente de biens, sauf si le professionnel propose de récupérer lui-même les biens, il peut différer le remboursement jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le consommateur ait fourni une preuve de l'expédition des biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le professionnel effectue ce remboursement en utilisant le **même moyen de paiement** que celui utilisé par le consommateur pour la transaction initiale, sauf si le consommateur convient expressément d'un moyen différent et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le consommateur.

Le professionnel n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le consommateur a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par le professionnel.

ANNULATION & DÉBIT

En cas de rétractation passé le délai de **14 jours**, Thiga conservera, à titre de dédit, une **indemnité forfaitaire** comme suit :

- **Plus de 90 jours** avant la date prévue de l'événement : **cinquante pour cent (50%)** du prix total H.T.
- **de 90 jours à 30 jours** avant la date prévue de l'événement : **soixante-quinze pour cent (75%)** du prix total H.T.
- **moins de 30 jours** avant la date prévue de l'événement : **cent pour cent (100%)** du prix total H.T.

Toute annulation par le Participant doit parvenir **par écrit postal ou électronique en la forme recommandée avec accusé réception** à Augmented à l'une des adresses suivantes :

- **augmented@thiga.co**
- **THIGA : 23, rue Taitbout 75009 Paris**

En cas d'annulation, Augmented conservera, à titre de dédit, une **indemnité forfaitaire** comme suit :

- **Plus de 90 jours** avant la date prévue de l'événement : **cinquante pour cent (50%)** du prix total H.T.
- **de 90 jours à 30 jours** avant la date prévue de l'événement : **soixante-quinze pour cent (75%)** du prix total H.T.
- **moins de 30 jours** avant la date prévue de l'événement : **cent pour cent (100%)** du prix total H.T.

2.4 Perte et falsification des billets

Concernant la gestion des billets d'accès à l'Événement, Augmented souhaite préciser les modalités applicables en cas de perte ou de falsification de billet. Toute demande liée à ces circonstances sera traitée selon les conditions ci-dessous :

Perte du billet

En cas de perte, de vol ou de destruction du billet d'accès à une formation, il est de la responsabilité de l'acheteur d'en informer immédiatement Augmented par écrit (courrier électronique ou postal) en fournissant les informations nécessaires à l'identification de l'achat (nom, date d'achat, référence de la commande, etc.) à **augmented@thiga.co**

Aucune reproduction ou remplacement de billet ne sera accordé, sauf décision expresse d'Augmented, qui se réserve le droit de facturer des frais administratifs pour tout remplacement de billet.



Falsification de billet

Tout billet modifié, falsifié ou obtenu de manière frauduleuse sera considéré comme nul et n'autorisera pas son détenteur à accéder à l'Évènement. Augmented se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris des poursuites judiciaires, en cas d'utilisation frauduleuse ou de falsification de billet.

Les équipes organisatrices d'Augmented pourront refuser l'accès à toute personne présentant un billet frauduleux, sans qu'aucun remboursement ou compensation ne soit dû.

Vérification des billets

Chaque participant est tenu de présenter son billet valide à l'entrée de l'Évènement. Augmented se réserve le droit de vérifier l'identité de l'acheteur et la validité du billet avant l'admission.

03

Modalités techniques d'accès et d'utilisation du Compte-Utilisateur

3.1 Compatibilité des navigateurs et dispositifs

L'Utilisateur est informé que le Compte-Utilisateur de l'application mobile Accelevents est compatible avec les mobiles standards du marché. En conséquence, l'Utilisateur est tenu de vérifier qu'il utilise un smartphone à jour à la date d'utilisation du Compte-Utilisateur. A défaut, il pourrait rencontrer des difficultés d'accès ou d'utilisation du Compte-Utilisateur. L'appareil utilisé par l'Utilisateur pour accéder au Compte Utilisateur doit disposer d'un système d'exploitation et d'un navigateur Internet capables de fonctionner avec les applications web et compatibles HTML5.

L'Utilisateur s'engage à vérifier que la configuration de son navigateur et de son système d'exploitation lui permet d'utiliser le Compte-Utilisateur.

L'Utilisateur est responsable de la résolution de tout bogue affectant son mobile. Il en est de même de la détection et de la gestion de tout virus susceptible d'affecter son appareil. Il incombe à l'Utilisateur de s'assurer de sa capacité d'accéder en toute sécurité au Compte-Utilisateur.

L'Utilisateur prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de ses matériels, logiciels et données, notamment pour empêcher toute contamination par un virus ou autre programme informatique malveillant.

L'Utilisateur est informé que le Site et/ou le Compte-Utilisateur pourrait être interrompus ou perturbés pour quelque raison que ce soit et qu'Augmented ne saurait en aucun cas être tenu responsable de ces interruptions ou perturbations. Pour toutes questions relatives à l'utilisation technique du Compte-Utilisateur, la cellule d'assistance peut être contactée par courrier électronique à l'adresse suivante : augmented@thiga.co



3.2 Accès sécurisé au Compte-Utilisateur

Pour accéder à son Compte-Utilisateur, l'Utilisateur doit procéder à son Authentification en renseignant son Identifiant et son Mot de passe sur la page prévue à cet effet sur le Site. Dans l'hypothèse où l'Utilisateur ne serait pas en mesure de renseigner son Mot de passe, Augmented met à sa disposition une procédure lui permettant de demander le renouvellement de son Mot de passe. Le Mot de passe nouvellement créé par l'Utilisateur est soumis aux règles de complexité définies par l'application Accelevents.

04

Obligations de l'Utilisateur

4.1 Utilisation conforme du Compte-Utilisateur

En accédant et en utilisant le Compte-Utilisateur, l'Utilisateur s'interdit :

- Toute utilisation du Compte-Utilisateur contraire aux législations et réglementations françaises, européennes et, le cas échéant, internationales, ou préjudiciable aux tiers ;
- Toute utilisation du Compte-Utilisateur contraire aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, notamment en diffusant des contenus contraires aux législations et réglementations françaises, européennes et, le cas échéant, internationales (ex : pornographiques, violents, faisant l'apologie d'infractions, etc.) et/ou diffamatoires, discriminatoires ou ayant toutes autres fins préjudiciables ;
- Toute action pouvant créer un préjudice quelconque à Augmented et/ou à d'autres Utilisateurs ;
- Toute action pouvant porter atteinte aux droits de tiers ;
- Toute communication de son Identifiant et/ou Mot de passe à des tiers et/ou aux autres Utilisateurs, notamment au moyen de la fonctionnalité « Mes messages » ;
- De diffuser, déposer, mettre en œuvre des contenus, messages ou outils contenant des programmes susceptibles de causer des dommages informatiques, de désorganiser le Compte-Utilisateur, de détourner de son utilisation normale ou de porter atteinte aux systèmes de sécurité du Compte-Utilisateur ;
- De nuire, d'entraver, de fausser le bon fonctionnement du Compte-Utilisateur ;
- De sonder, de scanner, d'analyser techniquement le Compte-Utilisateur ;
- De tester la vulnérabilité, les performances, les fonctionnalités du Compte-Utilisateur pour tout autre raison que celles nécessaires à son utilisation ;
- De contourner les moyens mis en œuvre par Augmented afin de garantir la sécurité du Compte Utilisateur ;
- L'emploi de tous moyens permettant de contourner les techniques d'Authentification mises en œuvre par Augmented et nécessaires à la connexion au Compte-Utilisateur ;
- D'accéder et de se maintenir sans autorisation au sein d'espaces normalement accessibles au travers d'une authentification préalable.

4.2 Protection des identifiants et sécurité des contenus

L'utilisateur doit veiller à se déconnecter du Compte-Utilisateur lorsqu'il le quitte. Il est expressément déconseillé à l'Utilisateur de préenregistrer dans son navigateur son Identifiant et/ou son Mot de passe.

L'Utilisateur est entièrement et seul responsable des actions faites avec son Identifiant et son Mot de passe ainsi que du contenu des informations qu'il diffuse via son Compte-Utilisateur. L'Utilisateur s'engage :

- à agir de façon sincère et loyale dans le cadre de l'utilisation des Fonctionnalités du Compte,
- à ne pas saisir et/ou diffuser d'informations contraires à l'ordre public ;

05

Protection des données à caractère personnel

5.1 Collecte et traitement des données conformément au RGPD

Responsable du traitement, finalités et bases légales Conformément à la réglementation applicable, notamment le Règlement européen 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés, Augmented, en tant que responsable de traitement, collecte et traite vos données à caractère personnel :

- Sur la base de l'exécution des CGU afin de :
 - Permettre l'acceptation des CGU ;
 - Permettre l'organisation et la gestion de la participation de l'Utilisateur, et la participation de son entreprise d'appartenance dans le cas de l'Utilisateur Partenaire, à l'Evènement de manière sécurisée et notamment permettre la gestion de son inscription à l'Evènement et le cas échéant sa désinscription ;
 - Gérer la création et l'accès au Compte-Utilisateur par l'Authentification de l'Utilisateur ;
 - Permettre l'utilisation des Fonctionnalités du Compte-Utilisateur décrites aux présentes CGU, en fonction des droits spécifiques accordés le cas échéant ;
 - Adresser des notifications et alertes relatives à l'Evènement aux Utilisateurs par courriel (en ce inclus l'envoi du badge d'accès) ou en les affichant dans le Compte-Utilisateur ;
 - Gérer et mettre en œuvre les demandes de modifications formulées par les Utilisateurs dans le cadre de l'Onglet « Mes Infos » du Compte-Utilisateur.
 - Proposer la possibilité d'interagir avec des participants et intervenants via le Chat ;
 - Modération des échanges sur le Chat ;
 - Gérer le bon fonctionnement des Comptes-Utilisateurs ;
 - Réaliser l'hébergement du Site ;
 - Mettre à disposition le support Utilisateur ;

- Réaliser de la maintenance du Site ;
- Gérer la sécurité informatique du Site.
- Sur la base du consentement libre, spécifique, univoque et éclairé de l'Utilisateur Participant que ce dernier peut retirer à tout moment en se rendant dans la rubrique « Mes Infos » pour les finalités suivantes :
 - Permettre à l'Utilisateur de participer au réseautage (« networking ») au cours de l'évènement et ainsi de contacter et/ou d'être contacté par d'autres Utilisateurs ayant eu aussi accepté le réseautage, ce qui implique donc :
 - la diffusion d'une partie de ses Données (nom, prénom, entreprise d'appartenance, fonction, image, lien vers un réseau social de l'Utilisateur) aux autres Utilisateurs.
 - la proposition de Contacts en fonction des centres d'intérêts qu'il a déclarés dans son profil.
- Sur la base de l'intérêt légitime d'Augmented de faciliter la participation de l'Utilisateur Participant aux différents évènements d'Augmented pour la finalité suivante :
 - Permettre à l'Utilisateur Participant d'utiliser les mêmes identifiants et mots de passe en cas de création d'un autre un Compte sur le site d'un autre évènement Augmented hébergé selon les mêmes modalités techniques que pour le présent Évènement.

Le caractère obligatoire des Données à caractère personnel est signalé par Augmented au moyen d'un astérisque sur les formulaires de collecte desdites Données. Sans ces Données à caractère personnel, Augmented ne sera pas en mesure de traiter la demande de l'Utilisateur ou de lui donner accès à la Fonctionnalité souhaitée.

En renseignant des informations dans les zones de texte libre, l'Utilisateur s'engage à respecter les règles relatives à l'utilisation des zones de texte libre détaillées ci-après : « Conformément à la Recommandation de la CNIL du 28 février 2019, les informations renseignées dans les zones de texte libre doivent être adéquates, pertinentes et non-excessives au regard de la raison pour laquelle elles sont renseignées. Les commentaires ne doivent pas être inappropriés, subjectifs, insultants. Il est par ailleurs interdit de renseigner dans ces zones de commentaires des données considérées comme sensibles en matière de données à caractère personnel (origine raciale ou ethnique, opinions politiques, convictions religieuses ou philosophiques ou appartenance syndicale, données génétiques, données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, données concernant la santé ou données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique, numéro d'inscription au répertoire ou NIR). »

5.2 Finalités et destinataires des données personnelles

Les Données sont recueillies directement auprès des Utilisateurs, dans le cadre de leur Inscription à un évènement et de leur utilisation du Site et/ou du Compte-Utilisateur ou à partir des informations déposées par les Utilisateurs dans le Compte-Utilisateur.

Lorsque l'Utilisateur Partenaire traite des données à caractère personnel des Utilisateurs Participants collectées dans le cadre des visioconférences et/ou de la Messagerie, l'Utilisateur Partenaire devient responsable de ses traitements pour les finalités visées. Il doit en conséquence informer les



Utilisateurs Participants des traitements qu'il opère, et obtenir le consentement des personnes concernées le cas échéant.

Sur la base de son intérêt légitime d'améliorer sa connaissance client, de développer ses relations notamment commerciales avec ses prospects et clients pour la mise en œuvre des finalités suivantes :

- Alimentation de la base clients / prospects d'Augmented ou Thiga ;
- Prospection commerciale :
 - Communication par email d'informations sur les produits et services d'Augmented pouvant le cas échéant correspondre aux besoins et/ou centres d'intérêts de l'Utilisateur tels qu'identifiés par Augmented selon le profil de l'Utilisateur.
 - L'invitation de l'Utilisateur, aux prochaines éditions de l'Évènement, à des événements en lien avec les centres d'intérêt des participants et similaires à l'Évènement.
 - Mesurer la satisfaction des Utilisateurs (par le biais de questionnaire) et réaliser des statistiques d'utilisation du Compte-Utilisateur (établissement de reportings et statistiques commerciales).
 - Transmission par mail de questionnaire aux Utilisateurs afin de déterminer leur intérêt pour une thématique identifiée par Augmented dans le cadre de l'organisation de la prochaine édition de l'évènement. - Sur la base de son intérêt légitime à mesurer l'impact environnemental de l'organisation de l'évènement et plus particulièrement l'impact de trajet de l'Utilisateur jusqu'à l'Évènement. - Sur la base de son intérêt légitime de défendre ses droits et intérêts pour la mise en œuvre des finalités suivantes : o Gérer les réclamations et contentieux relatifs à l'exécution des présentes Conditions Générales d'Utilisation, le cas échéant, traçabilité et preuve des opérations et diligences effectuées par l'Utilisateur dans le cadre de son Compte-Utilisateur. Dans ce cadre, Augmented est amenée à collecter directement les catégories de données à caractère personnel suivantes : nom, prénom, mail, poste, société, image, pays, région, département, données d'ordre professionnel, données en lien avec l'intérêt porté à l'Évènement, données de connexion.

Ces données sont destinées à Augmented et seront également communiquées, en tout ou partie, aux :

- Collaborateurs internes de la société Thiga et d'Augmented intervenant dans l'organisation de l'Évènement,
- Destinataires des données réseautage (Networking).
- Prestataires d'Augmented en charge de la gestion technique du Site, du Compte Utilisateur, du marketing digital opéré chez Thiga,
- Entreprises partenaires de l'Évènement et leurs représentants :
 - Lorsque l'Utilisateur Participant a pris un rendez-vous (en présentiel ou en visioconférence) avec ces derniers depuis son Compte-Participant,
 - Lorsque l'Utilisateur Participant entre en contact avec une Entreprise Partenaire dans le cadre de la messagerie disponible dans L'Espace Participant.



- Lorsque l'Utilisateur Partenaire traite des données à caractère personnel des Utilisateurs Participants collectées dans les cas visés ci-dessus, l'Utilisateur Partenaire devient responsable de ses traitements pour les finalités visées. Il doit en conséquence informer les Utilisateurs Participants des traitements qu'il opère, et obtenir le consentement des personnes concernées le cas échéant.

Elles pourront également être communiquées à toute autorité administrative, judiciaire, ou de contrôle qui bénéficie d'un droit de communication fondée sur une disposition législative dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire française ou européenne, à leur demande.

9.5 Durées de conservation des données Les données à caractère personnel sont conservées par Augmented pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation des finalités précisées ci-dessus, augmentée le cas échéant des durées de prescription légales et réglementaires françaises et européennes.

Les Données à caractère personnel transmises à Augmented ne pourront faire l'objet d'un transfert vers un pays hors de l'Union européenne ou une organisation internationale. Cependant, compte tenu de la nature des supports digitaux utilisés par Augmented (sites Internet, réseaux sociaux dont Twitter, Facebook, Instagram), plateforme de vidéos en ligne (YouTube), vous êtes expressément informés que les images, vidéos et séquences animées réalisées lors des Événements pourront être visibles en dehors de l'Espace Economique Européen.

06

Responsabilité

6.1 Limites de responsabilité de l'organisateur

L'Utilisateur reconnaît expressément :

- qu'en cas de non-respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation, la responsabilité d'Augmented, de Thiga ou d'un autre Utilisateur ne saurait être engagée ;
- qu'en cas de dommages causés par l'utilisation de l'Identifiant et du Mot de passe par une personne non autorisée, la responsabilité d'Augmented ou de Thiga ne pourra être engagée ;
- que la responsabilité d'Augmented ne saurait être engagée en cas de communication par l'Utilisateur d'informations inexactes ou incomplètes renseignées sur le Compte et du paramétrage de son navigateur lui permettant de s'identifier automatiquement permettant ainsi à un tiers, le cas échéant, d'utiliser le Compte-Utilisateur ;
- qu'Augmented ou Thiga ne saurait être tenue pour responsable des conséquences éventuelles d'un manquement ou d'un défaut de diligence de l'Utilisateur dans l'utilisation du Compte-Utilisateur .

L'Utilisateur s'engage à tenir Augmented et/ou Thiga indemnes de tout frais, débours ou préjudice en cas de mise en cause de tout ou partie d'entre elles par un autre Utilisateur et/ou par un tiers pour un fait imputable à l'Utilisateur notamment pouvant résulter d'une utilisation du Compte-Utilisateur non



conforme aux présentes CGU, aux législations et réglementations françaises, européennes et, le cas échéant, internationales.

L'Utilisateur s'engage à tenir Augmented exempts de toute contribution à tous dommages et intérêts, indemnités et frais de toute nature qui pourraient être prononcés à l'encontre de l'Utilisateur à la suite d'un préjudice résultant d'une utilisation du Compte non conforme aux présentes CGU, aux législations et réglementations françaises, européennes et, le cas échéant, internationales.

L'Utilisateur reconnaît être parfaitement informé de la possibilité pour Augmented de suspendre temporairement et/ou de supprimer définitivement le Compte-Utilisateur, à tout moment, en raison de contraintes techniques ou réglementaires ou encore dans tous les cas de violation des présentes Conditions Générales d'Utilisation par l'Utilisateur.

Le Compte-Utilisateur est fourni en l'état. Compte tenu de cet état de fait reconnu et accepté par l'Utilisateur, Augmented ne pourra être tenu pour responsable de l'impossibilité temporaire ou définitive de l'Utilisateur d'accéder au Compte-Utilisateur ou à tout ou partie des Fonctionnalités du Compte.

L'obligation de fourniture d'Augmented se limite à une obligation de moyens. Augmented ne garantit pas la pérennité ou les performances des Fonctionnalités accessibles sur le Compte. Augmented ne garantit pas que le Compte-Utilisateur et/ou les Fonctionnalités qu'il met à disposition des Utilisateurs soient exempts de bugs ; un incident technique étant toujours possible. Augmented ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles dégradations de matériel, logiciel ou données (exemple : contamination virale) subies par l'Utilisateur du fait de son accès au Compte ou de l'utilisation de ce dernier.

La responsabilité d'Augmented ou de Thiga ne peut pas être engagée en cas de force majeure telle que définie par la loi et la jurisprudence française.

Les descriptifs de l'évènement, des interventions et des intervenants sont donnés à titre indicatif et Augmented se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu de son programme, ainsi que les dates et horaires.

Augmented ne pourra pas être tenue pour responsable de l'absence et ou du remplacement de l'un ou de plusieurs des intervenants envisagés le jour de l'évènement.

Les Participants et le cas échéant, leurs collaborateurs, sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité du ou des lieu(x) de l'évènement, ou, en ligne, aux règles propres aux plateformes et sites utilisés aux fins de l'évènement.

La responsabilité d'Augmented ne pourra être mise en cause, dans le cas où des dommages seraient causés à des tiers et/ou aux Participants et collaborateurs du fait de l'infrastructure et des moyens mis à disposition pendant la durée de l'évènement.

Augmented ne garantit nullement que les sites et les plateformes mis à la disposition du Participant sont exempts d'anomalies, d'erreurs, de bugs, d'interruptions ou de pannes ni que ceux-ci pourront être révisés ou corrigés. La qualité d'affichage du contenu de l'évènement peut varier d'un appareil à l'autre, et peut être influencée par différents facteurs, dont la localisation, la bande passante disponible et/ou la vitesse de la connexion internet du Participant.



La responsabilité d'Augmented ne pourra être engagée pour tout type de dommage imprévisible découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les sites et/ou plateformes. A ce titre, le Participant déclare connaître les caractéristiques et limites des sites et plateformes utilisés, en particulier leurs performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

Le Participant reconnaît qu'il relève de sa responsabilité de disposer d'une connexion internet satisfaisante et d'un matériel informatique performant afin de pouvoir participer à l'évènement. En outre, il reconnaît que les frais de connexion à internet sont à sa charge.

6.2 Cas de force majeure et annulation de l'évènement

En cas de force majeure, le Participant est informé de la faculté d'Augmented de reporter ou d'annuler l'évènement, sans préavis. L'information du report ou de l'annulation est transmise au moyen d'au moins une des informations de contact partagées avec Augmented lors de l'inscription du Participant. Lorsque le Participant est une personne morale, il lui appartient d'informer ses collaborateurs du report ou de l'annulation.

De façon expresse, sont considérés par les parties comme cas de force majeure, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français :

- la guerre, les émeutes, les grèves internes ou mouvements sociaux d'ampleur nationale, lock out, tremblement de terre, incendie, inondation, dégât des eaux sur le site accueillant l'évènement, la propagation d'un virus qualifiée d'épidémie ou de pandémie par les autorités, l'absence de fourniture d'énergie, l'arrêt partiel ou total du réseau Internet et, de manière plus générale, des réseaux de télécommunications privés ou publics, les blocages de routes et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale des présentes conditions générales.

Par ailleurs, Augmented se réserve également la possibilité de reporter ou d'annuler l'évènement en présentiel, sans préavis, dans les cas suivants : restrictions légales et/ou réglementaires (i) limitant ou interdisant la circulation des personnes, (ii) ordonnant la fermeture provisoire ou réglementant l'ouverture du site de l'évènement, y compris les conditions d'accès et de présence des Participants, (iii) limitant ou interdisant les rassemblements tels que l'évènement objet des présentes, ou (iv) réquisitionnant le site de l'évènement dans le cadre de la lutte contre une catastrophe sanitaire, nombre de Participants et/ou des intervenants insuffisant en conséquence ou non de telles restrictions légales et/ou réglementaires.

En cas de survenance de l'un des cas visés ci-dessus, Augmented pourra réorganiser l'évènement initialement prévu en présentiel, en un évènement entièrement digitalisé. Dans ce cas, le Participant sera informé de ce changement et obtiendra un remboursement à hauteur d'un montant équivalent à la différence entre le prix du billet payé au tarif présentiel et le prix du tarif en ligne (fixé à 500€ HT).

A défaut, et dans la mesure du possible, Augmented fournira ses meilleurs efforts pour tenter de reporter l'évènement à une date ultérieure.

En cas de report de l'évènement, pour quelque cause que ce soit, le Participant dispose de la faculté de reporter son inscription ou de l'annuler, sous réserve du respect des conditions suivantes :



- Si le Participant souhaite annuler son inscription, celui-ci devra notifier son annulation à Augmented dans les trente (30) jours suivant la notification du report. Le Participant recevra alors le remboursement de l'intégralité du prix de son inscription.
- A défaut d'annulation de son inscription dans le délai de trente (30) jours, le Participant sera considéré comme ayant accepté le report de l'évènement à la date communiquée par Augmented. En conséquence, le Participant est informé que, passé ce délai et dans l'hypothèse où il souhaiterait annuler son inscription.

En cas d'annulation de l'ensemble de l'évènement organisé par Augmented, Augmented remboursera au Participant dont l'inscription a été réglée, l'intégralité du montant perçu.

La responsabilité d'Augmented ne pourra en aucun cas être engagée en cas de report ou d'annulation de l'évènement dans les cas prévus au présent article b. « Force majeure ». Aucun frais exposé par le Participant ne sera, en conséquence, remboursé en raison d'un report, d'une annulation ou de basculement de l'évènement en 100 % en présentiel ou en ligne.

07

Droit à l'image

7.1 Captation et diffusion d'images et de vidéos pendant l'évènement

Dans le cadre de cet évènement auquel vous vous inscrivez (ci-après « l'Évènement »), Thiga, société par actions simplifiée, immatriculée sous le SIREN 802149740 au capital de 35 000 €, ayant son siège social au 23 rue Taitbout - 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro Paris B 802 149 740, agissant en son nom et au nom et pour le compte de « Augmented » tel que défini ci-dessous (ci-après « Augmented »), pourra procéder à des captations d'image (fixes ou animées) et de son vous représentant (les « Images et Vidéos »), incluant :

- Des prises de vue générales et cadrées (fixes et filmées) ;
- Des interviews (y compris photographiées ou filmées) ;
- Des images fixes extraites des vidéos ;
- Des webinaires ; -

7.2 Utilisation des images à des fins de communication

En participant à l'Évènement et en pénétrant sur le site sur lequel celui-ci se déroule, vous :

- autorisez Augmented, ainsi que l'ensemble des entités de Thiga, sans réserve et sans contrepartie financière, pour le monde entier, à procéder, ou faire procéder, à des captations des Images et Vidéos vous représentant seul(e) ou en groupe, lors de l'Évènement et reproduire, ou faire reproduire, et diffuser, ou faire diffuser, toutes Images et Vidéos, sur tout support papier, numérique, électronique, optique, connu ou inconnu à ce jour, par tout procédé, sans limitation de

nombre, y compris par tout moyen de communication électronique, réseau informatique, en tout ou partie, dans les conditions décrites ci-dessous, pour une durée de 5 ans à compter de la date de l'Évènement et pour les finalités suivantes :

- Communication interne de la société Thiga, auprès de leur personnel, sous toute forme, sur les supports suivants :
 - son site intranet, réseaux internes,
 - écrans d'affichage,
 - emailings et newsletters,
 - réalisation/diffusion d'articles et de publications internes papiers,
- Communication externe de la société Thiga, s'agissant de leurs activités, services et/ou des événements qu'elles organisent, sous toute forme, sur les supports suivants :
 - sites internet d'Augmented,
 - conférences,
 - réseaux sociaux,
 - plateformes de vidéos en ligne,
 - emailings et newsletters,
 - plaquettes/brochures de communication,
 - affichage,
 - écran dans un cadre événementiel (diffusion sur écran dans un lieu public)
- Reconnaissez expressément que les Images et Vidéos, reproduites et diffusées sur Internet, y compris sur les sites Internet d'Augmented et Thiga, les réseaux sociaux et/ou les plateformes de vidéos en ligne, peuvent donner lieu à des partages par toute personne y ayant accès et ce, sans contrôle de la part d'Augmented et Thiga. Par conséquent, vous reconnaissez qu'Augmented et Thiga ne seront pas tenus responsables pour tout partage des Images et Vidéos sur d'autres sites que ceux utilisés par Augmented et Thiga.
- Reconnaissez expressément qu'Augmented aura le choix, sous réserve du respect de l'image des personnes et de leur dignité, des Images et Vidéos, y compris concernant le montage et les coupes éventuelles.
- Accordez la même autorisation selon les mêmes termes et conditions et pour les mêmes finalités :
 - à tout tiers auquel Augmented ou une entité de Thiga aurait recours, ou intervenant pour le compte de celle-ci, pour la réalisation des finalités ci-dessus, notamment prestataire chargé par celle-ci de la réalisation et/ou de la diffusion des Images et Vidéos, aux fins de la captation et/ou réalisation et/ou enregistrement et/ou exploitation des Images et Vidéos.
- Reconnaissez que vous ne pourrez prétendre opposer aucun éventuel droit d'auteur, de propriété intellectuelle et/ou d'artiste interprète sur les Images et Vidéos. Mentions spécifiques relatives à la protection des données à caractère personnel dans le cadre du droit à l'image : En tant que responsable de traitement, Augmented collecte les données à caractère personnel suivantes vous

concernant lors de l'inscription à l'Évènement et des prises de vue et de son mentionnés ci-dessus : données d'identification, données de connexion et de navigation, image (prises de vues fixes et filmées) et voix.

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par Augmented, responsable de traitement, pour effectuer et gérer les opérations suivantes :

- Captations des Images et Vidéos : (tout type de captations, par exemple : prises de vues pendant et à la sortie des conférences, ateliers, séminaires, conventions et/ou événements) ;
- Reproduction et diffusion des Images et Vidéos ;
- Exploitation des Images et Vidéos dans le cadre des finalités décrites ci-dessus qui incluent notamment la communication interne et/ou externe d'Augmented, en fonction des autorisations données et dans les conditions définies ci-dessus ;
- La traçabilité de la prise de connaissance et de l'acceptation des présentes mentions. Base légale des traitements Vos données à caractère personnel sont traitées sur la base :
 - de votre consentement à ce qu'Augmented puisse réaliser des actions de communication et promouvoir les activités de Thiga et Augmented grâce aux Images et Vidéos,
 - de l'intérêt légitime d'Augmented à conserver la traçabilité de la prise de connaissance et de l'acceptation des présentes mentions.

Vos données à caractère personnel peuvent être également communiquées pour les finalités mentionnées ci-dessus :

- aux collaborateurs des entités de Thiga en charge de l'organisation des événements et de la communication,
- aux prestataires mandatés par Augmented en charge des captations, réalisation des supports et diffusion d'Images et Vidéos,
- aux sociétés éditrices des réseaux sociaux, plateformes de vidéos en ligne et autres média utilisés par Augmented, Compte tenu de la nature des supports digitaux utilisés par Augmented (site Internet, réseaux sociaux, plateforme de vidéos en ligne) vous êtes expressément informé(e) que les Images et Vidéos, réalisés dans le contexte de l'Évènement, pourront être visibles en dehors de l'Espace Economique Européen.

Durées de conservation des données

Augmented conservera les données à caractère personnel pour la durée d'exploitation du droit à l'image consentie augmentée des durées légales de prescription. Conformément à la réglementation applicable relative à la protection des données à caractère personnel, notamment le Règlement européen 2016/679, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD), les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés (loi Informatique et Libertés) et sous réserve des conditions prévues par cette réglementation pour l'exercice des droits, lorsque vos données à caractère personnel sont collectées, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, pour des raisons tenant à votre situation particulière.

Vous disposez également du droit de demander la limitation des traitements qui vous concernent, ainsi que du droit d'organiser le sort de vos données à caractère personnel post-mortem. Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courrier, soit par la poste à Augmented, au 23, rue Taitbout, 75009 Paris, soit par courriel à augmented@thiga.co. Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous estimez qu'il existe une non-conformité à la réglementation relative à la protection des données personnelles.

08

Politique de Cookies

8.1 Utilisation des cookies sur le site

Lors de la consultation du Site, des informations relatives à la navigation de votre terminal (ordinateur, tablette, smartphone, etc.) sur notre Site sont susceptibles d'être enregistrées dans des fichiers texte appelés « Cookies », installés sur votre terminal, sous réserve de vos choix concernant les Cookies, que vous pouvez modifier à tout moment. Le Site utilise également des Cookies strictement nécessaires à son fonctionnement déposés par le prestataire d'Augmented, fournisseur de la solution.

09

Mise à jour des CGU

9.1 Droit de l'organisateur de modifier les conditions à tout moment

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation constituent un ensemble contractuel indissociable. L'Utilisateur convient qu'en cas d'annulation d'une clause des Conditions Générales d'Utilisation, il restera soumis à l'application des autres stipulations.

Augmented se réserve le droit de modifier et mettre à jour à tout moment les présentes Conditions Générales d'Utilisation. Augmented s'efforcera d'en informer les Utilisateurs. Les Utilisateurs s'engagent à prendre connaissance de l'intégralité de toute nouvelle version des Conditions Générales d'Utilisation et à les respecter.

10

Lexique

10.1 Définitions des termes utilisés dans les CGU

Ce lexique fait partie intégrante des Conditions Générales d'Utilisation.



« Administrateur » ou « Administrateurs » : désigne les collaborateurs de l'Entreprise ajoutés à l'Espace Entreprise par Augmented, habilités à accéder à l'Espace Entreprise, à utiliser les Fonctionnalités, à ajouter des collaborateurs de l'Entreprise en qualité d'Utilisateurs Entreprises et/ou d'Administrateurs et à leur attribuer des droits spécifiques.

« Adresse électronique » : désigne l'adresse de courrier électronique professionnelle renseignée par le Participant ou l'Entreprise Partenaire lors de son inscription à l'Évènement et qui constitue son Identifiant. « Authentification » : désigne la procédure de vérification de l'Identifiant et du Mot de passe de l'Utilisateur lorsqu'il demande l'accès à son Compte.

« Atelier » : désigne une session ouverte aux Participants inscrits, organisée par l'Entreprise Partenaire et animée par un Intervenant de l'Entreprise.

« Badge d'accès » : désigne le statut d'un Utilisateur Partenaire, désigné par l'Administrateur, pour accéder à l'Évènement en qualité de Participant ou d'Intervenant.

« Compte-Utilisateur » : désigne l'espace dédié mis à la disposition des Utilisateurs par Augmented à titre gratuit et accessible sur l'application Accelevents après Authentification afin qu'ils puissent gérer leur participation à l'Évènement.

« Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU » : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation du Compte.

« Fonctionnalités » : désigne les actions mises à disposition des Utilisateurs dans le cadre leur utilisation de leurs comptes (Comptes-Participants et Comptes-Partenaires).

« Données à caractère personnel » ou « Données » : désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« Entreprises partenaires » : désigne les personnes morales parties prenantes de l'Évènement en qualité de sponsors ou d'exposants.

« Évènement » : désigne l'évènement organisé par Augmented, qui se tiendra le 25 mai 2027 à Ground Control, Paris.

« Identifiant » : désigne l'Adresse électronique de l'Utilisateur.

« Intervenant » : désigne le statut d'un Utilisateur Partenaire, désigné par Augmented, afin d'animer un Atelier.

« Invitation » : désigne la Fonctionnalité accessible par l'Administrateur par laquelle ce dernier peut inviter des personnes à l'évènement.

« Invité » : désigne la personne invitée par l'Administrateur via la Fonctionnalité « Invitation ».

« Mot de passe » : désigne la suite de caractères choisie par l'Utilisateur lors de la création de son Compte constituant son code personnel et confidentiel, qui, associé à son Identifiant, lui permet d'accéder audit Compte.



« Règlement général sur la protection des données (RGPD) » : désigne les règles européennes relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et des règles relatives à la libre circulation des données. Elles protègent les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques, et en particulier leur droit à la protection des données à caractère personnel.

« Participant » ou « Participants » : désigne toute personne physique, agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou de ses études, inscrite à l'Événement selon les conditions définies par Augmented.

« Utilisateur » : désigne les participants ou intervenants ou entreprises partenaires utilisant le Site. La définition d'« Utilisateur » inclut les Administrateurs.

« Utilisateurs Partenaire » : désignent les collaborateurs de l'Entreprise Partenaire ajoutés au Compte Partenaire par Augmented et/ou par un Administrateur, habilités à accéder et à utiliser les Fonctionnalités du Compte-Partenaire en fonction des droits spécifiques qui leur sont accordés. La définition d'« Utilisateurs Partenaires » inclut les sponsors.